



PRUDENCE

ACTION DE CHASSE

Forêt domaniale de Versailles

Chasse du 13 novembre 2025 au 24 mars 2026

NOVEMBRE	➤	Jeudi 13
DÉCEMBRE	➤	Mardi 2 et Mercredi 17
JANVIER	➤	Mardis 6 - 20 et Jeudis 15 - 29
FÉVRIER	➤	Mardi 10
MARS	➤	Mardis 10 - 24



En l'absence de prédateurs naturels, les populations de cerfs, chevreuils et sangliers ont connu une augmentation significative. Cette surabondance et leur consommation des graines et des jeunes plants compromet le renouvellement naturel des forêts, déjà fragilisées par les effets du changement climatique. Dans ce contexte, la régulation de la grande faune par la chasse, encadrée par une législation stricte et des dispositifs de sécurité rigoureux, constitue aujourd'hui le seul levier efficace pour préserver l'équilibre écologique des milieux forestiers.

CHASSE EN CONTINU DE 9H À 18H

Pour la sécurité de tous, il est interdit de pénétrer dans les zones chassées. Lors de ces journées des panneaux "CHASSE EN COURS" sont disposés en périphérie du secteur chassé.



Le calendrier des dates de chasse
disponible via ce QR code